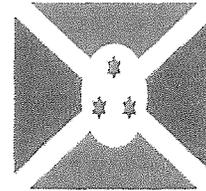




**Permanent Mission of Burundi to the United Nations**  
336 East 45th Street, 12th Floor, New York N.Y 10017  
Tel: +1 (212) 499-0001 || +1(212) 499 -0002 || Fax +1 (212) 499-0006  
E-mail: [ambabunewyork@yahoo.fr](mailto:ambabunewyork@yahoo.fr)  
Website: <http://www.burundimission.org>



**Déclaration de S.E. M. Alain Aimé NYAMITWE, Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération Internationale à l'Assemblée Générale de l'ONU**

---

*New York, le 23 septembre 2017*

**Monsieur MIROSLAV LAJCAK, Président de la Soixante-douzième session de l'Assemblée Générale de l'ONU,**

**Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU,**

**Majestés,**

**Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**

**Mesdames, Messieurs,**

**Avant toute chose, permettez-moi de rendre grâce au Seigneur Dieu Tout Puissant, pour nous avoir épargnés et permis de nous retrouver dans cette belle ville de New York.**

**Monsieur le Président,**

**Majestés,**

**Excellences,**

**Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,**

J'ai le plaisir de vous présenter les salutations les plus fraternelles de S.Exc. M. Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi. Il avait souhaité être parmi Vous, mais des engagements pressants à l'intérieur du Pays l'ont empêché d'effectuer le déplacement de New York. Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite tout d'abord vous présenter les félicitations pour votre brillante élection à la tête de cette Soixante-douzième session de l'Assemblée Générale de notre Organisation. Je profite de cette opportunité qui m'est offerte pour rendre un hommage appuyé à votre prédécesseur, Monsieur Peter Thompson, digne fils de Fidji, pour un travail bien accompli.

Et comme c'est sa première Assemblée Générale à la tête de notre organisation, permettez-moi de dire l'appréciation du Burundi à Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU pour son attachement aux valeurs de Paix, de Sécurité et Développement.

**Monsieur le Président,**

La patience est une vertu que ne connaissent pas les changements climatiques. Les effets dévastateurs de ceux-ci ont nourri quasi toutes les conversations dans ces lieux, car ils ont salué cette même session.

Les noms de Irma et Maria, du moins dans le domaine météorologique, seront désormais évocateurs de désolation totale. Qu'il nous donc soit permis ici de présenter nos condoléances les plus attristées aux pays et régions des Caraïbes, qui ont reçu de plein fouet les effets de ces ouragans.

De même, nous exprimons la solidarité du Burundi avec le Mexique, frappé cette semaine par un tremblement de terre. Très sincèrement, nous sommes de tout Coeur avec tous ces pays et leurs Peuples.

Les perturbations climatiques de ces derniers temps tirent la sonnette d'alarme, une fois de plus, pour que tous les Etats prennent conscience du devoir collectif de faire face au réchauffement climatique et mettent en oeuvre, sans tarder, les engagements de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Dans cette perspective, nous estimons qu'aucun Etat ne peut se dérober de cette responsabilité. Quelle que soit sa taille, sa forme ou sa localisation sur la mappemonde.

Nous devons travailler ensemble car Nous sommes logés à la même enseigne. Ainsi, si nous voulons atteindre l'objectif de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5°C, par rapport aux niveaux préindustriels, c'est aujourd'hui qu'il faut agir, car demain serait trop tard.

**Monsieur le Président,  
Majestés,  
Excellences,  
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,**

Dans la réalisation du **Programme 2030**, le Burundi poursuit son chemin d'inclusion sociale et de croissance économique partagée. Il ne peut en être autrement puisque ces deux aspects sont des piliers importants dans la politique de développement préconisée par la Vision 2025. Pour leur réalisation, notre pays sait compter sur la coopération des Etats amis et d'autres partenaires internationaux. Malheureusement, les sanctions prises par l'Union Européenne contre le Burundi ne contribuent pas à la réalisation de ces plans importants pour les Burundais parce qu'elles privent le pays de ressources très importantes. Ainsi, la réalisation du Programme 2030 et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine se voit ainsi compromise du fait de ces sanctions.

Nous estimons par ailleurs que les sanctions unilatéralement imposées contre les Etats en développement en général, africains en particulier, devraient être bannies du Système international, dans la mesure où elles perpétuent les injustices traditionnelles et violent le principe sacrosaint de l'égalité souveraineté. Ainsi, à la suite de l'Union Africaine, le Burundi rejette et condamne les sanctions prises contre le Burundi et les autres pays africains.

Dans le domaine des migrations, nous devons ensemble trouver des solutions aux causes profondes des déplacements de populations, jeunes pour la plupart, en provenance des pays du Sud, vers le Nord. Il nous faut parvenir à une migration empreinte d'humanité, afin de protéger les migrants. Ils participent de toute façon au bien-être des communautés d'accueil par leur apport multiforme dans l'activité économique.

Les scènes apocalyptiques de la Méditerranée blessent notre conscience d'êtres humains. Et ces déplacements doivent être expliqués. Nous devons tous les comprendre pour trouver des solutions idoines.

C'est regrettable que les migrations s'accompagnent de plus en plus d'un regain de racisme, de rejet de l'autre et même souvent d'actes d'une rare violence à l'égard des migrants. De même le Populisme raciste prend de plus en plus d'importance, et est en train d'ébranler petit à petit les paradigmes sur lesquels certaines sociétés dites avancées étaient bâties pendant fort longtemps. Parfois, la migration est le fait d'un trafic d'êtres humains. Les victimes se voient doublement affectées, déjà qu'elles sont arrachées de leurs communautés d'origine, et maltraitées dans la terre d'accueil. Cela est inacceptable. Nous plaçons par conséquent en faveur d'une coopération internationale renforcée dans ce domaine pour bâtir un monde plus équitable.

Sur le Plan politique, notre pays réitère sa position maintes fois répétée et conforme à la Charte de l'ONU. Tous les Etats membres de l'ONU sont souverains et leur **souveraineté** est égale. Nous appelons à la retenue de certains Etats qui, encore au XXIème siècle, se croient en droit d'intervenir dans les affaires intérieures des autres Etats, surtout Pays en Développement.

Nous remercions le Conseil de Sécurité qui, en ce qui concerne le Burundi, a, dans ses différentes résolutions et déclarations présidentielles, réaffirmé le respect de la souveraineté.

Nous ne le dirons jamais assez. Le Burundi estime que la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres Etats, le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des Etats, constituent les piliers d'un système international équilibré et conforme au prescrit de la Charte de l'ONU. Ces principes ne sont pas négociables.

Aujourd'hui, plus qu'hier, le Burundi est prêt à les défendre, quel que soit le prix.

**Monsieur le Président,**

Depuis quelque temps, **les droits de l'homme** sont devenus l'autre outil de domination. Concept universel, d'ailleurs amplement exposé dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme et dans d'autres instruments internationaux y relatifs, les droits de l'homme sont de plus en plus galvaudés par quelques Etats, qui, s'ils n'y prennent garde, sont en train de faire dévier le Conseil des droits de l'homme des objectifs lui assignés par l'Assemblée Générale.

Certains membres ont pris l'habitude d'obtenir par le Conseil des droits de l'homme et d'autres mécanismes établis par celui-ci, des résolutions visant à nuire à la Paix et à la Sécurité des Etats auxquels ils veulent nuire. Ainsi, le récent rapport de la Commission d'enquête sur le Burundi constitue une dernière démonstration de la manipulation des mécanismes du Conseil par certains groupuscules.

Le Burundi réitère sa main tendue à la coopération avec les instances de l'ONU, mais sur des bases claires, justes et prévisibles, et surtout qui respectent les choix effectués par les Burundais eux-mêmes en matière de Gouvernance et de Développement.

En ce qui concerne le **Dialogue interburundais**, volet extérieur, le Gouvernement de la République du Burundi a reçu très récemment une délégation de la Facilitation, venue poursuivre les consultations en vue de la reprise des discussions. Les positions du Burundi ont par ailleurs été partagées avec la Facilitation. Nous attendons l'invitation de la Facilitation quant à la prochaine session pendant laquelle les délégations feront prévaloir leurs positions.

**Monsieur le Président,**

Le Burundi a demandé aux réfugiés de rentrer. Notre appel, que nous relançons ici et maintenant, a été également fait à l'endroit des pays voisins pour faciliter le rapatriement. Aujourd'hui, le mouvement de rapatriement continue, avec l'arrivée ces deux dernières semaines de près de 1700 citoyens qui s'étaient réfugiés en Tanzanie. Ils s'ajoutent à des dizaines de milliers qui sont retournés il y a quelques mois et à autant de ceux qui souhaitent rentrer. Nous remercions ici le HCR et l'OIM pour leur coopération dans la facilitation de ces mouvements de retour. Nous profitons de cette occasion pour demander que les fonctionnaires indécents du HCR, ceux-là même qui endoctrineraient les réfugiés à ne pas rentrer, de cesser cet exercice malsain.

Par la même occasion, nous demandons que l'Organisation des Nations Unies, continue l'observation de la situation des réfugiés burundais dans l'Est de la République Démocratique du Congo et dans les pays voisins, dans le plein respect des Conventions de Genève pertinentes. Nous regrettons la fusillade d'il y a une semaine à Kamanyola en RDC, qui a vu la mort de 38 réfugiés burundais, et d'au moins un officier des Forces Armées de la RDC et de plus de 120 blessés. Les réfugiés sont encore une fois invités à rentrer au Burundi.

**Monsieur le Président,  
Majestés, Excellences,**

Le Burundi a rejoint d'autres Etats dans la lutte contre le Terrorisme. Avec 5400 hommes en Somalie, dans le cadre de l'AMISOM, le Burundi est le deuxième pays plus grand contributeur de troupes en Somalie et cela depuis une dizaine d'années. Le Burundi s'inquiète de la réduction continue du soutien

à l'AMISOM, surtout en cette période où une campagne importante est envisagée. Les succès enregistrés les dernières années ne peuvent pas être sacrifiés à l'autel d'intérêts égoïstes. Cela serait contraire à la profession de foi de tous les partenaires, qui répètent à satiété que le terrorisme est une menace globale.

Toujours dans sa contribution à la Paix et à la Sécurité mondiales, le Burundi participe aux opérations de maintien de la Paix en République Centrafricaine, un pays frère.

Dans un cas comme dans l'autre, le Burundi estime que les efforts et les sacrifices fournis doivent être reconnus à juste titre.

**Monsieur le Président,**

S'il y a un sujet récurrent dans le débat suivi dans cette enceinte, c'est bien la Réforme des Nations Unies, et du Conseil de Sécurité en particulier.

Le Burundi soutient toute démarche tendant à favoriser une interaction constructive, ouverte à tous, entre les Etats membres de notre organisation, d'une part, et avec le Secrétaire Général des Nations Unies, d'autre part. Le Burundi soutient la réforme structurelle de l'ONU, tel qu'elle a été l'objet du lancement lors du Segment de Haut niveau le 18 septembre 2017.

Il sied d'envisager les réformes nécessaires dans le but de permettre une amélioration du fonctionnement des organes comme le Conseil de Sécurité des Nations Unies et l'Assemblée Générale. Cela alignera les organes en question aux réalités du XXIème siècle. Il est clair qu'à force de mettre le vin nouveau dans de vieilles outres, l'on finit par déchirer celles-ci. Il convient de s'en convaincre : soixante-douze ans après sa création, l'ONU nécessite un lifting complet.

De manière particulière, en ce qui concerne la réforme du **Conseil de Sécurité**, le Burundi soutient la position commune africaine, connue sous le nom du **Consensus d'EZULWINI**. Il est plus que temps de corriger les injustices du Passé et permettre la participation équitable de tous les continents dans la Gouvernance de la Paix et de la Sécurité mondiales.

Sur les questions internationales, le Burundi se réjouit du retour du Royaume du Maroc au sein de la famille de l'Union Africaine, pour bâtir ensemble un continent fort et prospère. Au sujet du Sahara Occidental, le Burundi soutient les décisions et les résolutions adoptées par les organes pertinents de l'ONU.

En ce qui concerne **Cuba**, nous appelons à la levée sans conditions et sans délais du blocus économique établi contre Cuba. Le Peuple cubain a souffert de ces mesures injustes qui, établies à l'époque de la guerre froide, pour des raisons principalement idéologiques, ne peuvent nullement s'expliquer aujourd'hui.

De même, en ce qui concerne le Venezuela, nous encourageons la Communauté Internationale à prendre des mesures qui encouragent la cohésion nationale et non la rupture sociale.

Je formule enfin mes vœux de pleine réussite à cette soixante-douzième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Que le Seigneur vous bénisse et merci pour votre aimable attention.